

RECRUTEMENT D'UN.E PROFESSEUR.E ASSOCIE.E DE COMPOSITION A L'IMAGE 10 HEURES HEBDOMADAIRES

Le CNSMD de Lyon organise un concours pour le recrutement d'un professeur associé de composition pour l'image, à temps non complet 10 h hebdomadaires (le temps complet est égal à 12 heures), à compter du 1^{er} septembre 2026.

Ce professeur sera responsable de l'enseignement de la composition pour l'image au sein du département de création musicale, plus spécifiquement pour les étudiants de premier cycle de la classe de composition pour l'image (discipline associée Technique de composition). Il interviendra par ailleurs dans le programme conjoint InMICS pour l'enseignement d'une discipline associée (Esthétique musicale appliquée à l'image). Il est par ailleurs en charge d'une discipline associée (Initiation aux outils d'édition et de production musicale) au sein du département de culture à destination de l'ensemble des étudiants du CNSMD. La mission est susceptible d'évoluer en fonction du projet de l'établissement.

Profil :

- compositeur confirmé, ayant par ailleurs une connaissance approfondie l'écriture instrumentale et du rapport musique/image ;
- compositeur ayant une expérience d'enseignement d'au moins trois ans ;
- Grandes aptitudes pédagogiques ;
- Sens des relations humaines et du travail en équipe, sens de l'organisation et réactivité ;
- Maîtrise de l'usage des outils informatiques et numériques (Logic - Sibelius - Reaper - MuseScore)
- Maîtrise de l'anglais et capacité à dispenser son enseignement dans cette langue ;
- Adhésion aux valeurs de la charte pédagogique en vigueur dans l'établissement ;
- Titulaire de titres ou de diplômes de l'enseignement supérieur en lien avec le poste et délivrés par les institutions françaises ou étrangères habilitées.

Le contenu de l'enseignement comporte :

- la participation à la conception et l'organisation du travail pour le parcours de master InMICS ;
- des cours collectifs (Esthétique musicale appliquée à l'image ; Technique de composition ; Initiation aux outils d'édition et de production musicale) ;
- des cours individuels (suivi des travaux des étudiants) ;
- la définition et le suivi des parcours (cursus) personnalisés des étudiants ;
- la mise en place d'un contrôle continu (évaluation), pour chaque étudiant lors de chacun des semestres ;
- la participation aux concours d'entrée, ainsi qu'à toutes les évaluations, en cours et en fin de cursus (concerts, productions, etc.), des étudiants de la discipline ;
- la participation aux travaux et réunions de concertation du département de création musicale, ainsi qu'aux réunions du corps enseignant du CNSMD.

L'ensemble de ces activités se déroulera en concertation avec le professeur de composition pour l'image, avec le responsable du pôle création du Conservatoire : Espace Transversal de Création, et le directeur des études musicales.

Le poste à pourvoir est à temps non complet : les candidats doivent s'assurer néanmoins préalablement à leur candidature, qu'en cas de cumul d'activité, ils seront en règle avec les règles de cumul d'emploi et d'activité en vigueur, et qu'ils pourront assurer le service dans sa globalité, à savoir assurer les heures d'enseignement en face à face et les services attendus tels que décrits dans la fiche de poste et l'arrêté du 22 juillet 2025 relatif aux Conservatoires nationaux supérieurs de Paris et de Lyon. Arrêté du 22 juillet 2025.



Les conditions de rémunération sont les suivantes : Rémunération conforme à la grille des enseignants votée en conseil d'administration du 9 mai 2025 – L'indice plancher de la grille est l'indice majoré 478.

ADMISSIBILITÉ

La commission de recrutement procédera à une sélection sur dossier constitué :

- d'une lettre de motivation
- d'un curriculum vitae détaillé

Date limite d'envoi des candidatures le : 15 mai 2026 à : recrutement.enseignant@cnsmd-lyon.fr

ADMISSION

Chaque candidat déclaré admissible enverra un dossier synthétique (maximum 4 pages) présentant ses orientations pédagogiques et leur mise en œuvre sur le plan pratique, **par voie électronique au plus tard le 9 juin 2026**.

Il recevra, en même temps que sa convocation à l'épreuve d'admission, un dossier de travaux d'étudiants, éventuellement en cours de réalisation.

Le jury choisira au moment de l'épreuve un (ou plusieurs) de ces travaux, et le candidat devra en rendre compte (en l'absence des étudiants) dans les directions suivantes :

- avis sur l'adéquation entre le but poursuivi et les moyens mis en œuvre ;
- analyse de la démarche ;
- analyse technique de la réalisation ;
- évaluation de l'étudiant en fonction du projet présenté ;
- proposition de pistes de travail afin d'accompagner l'étudiant dans son projet, et plus largement dans sa progression.

Durée : 20 minutes maximum.

Matériel mis à disposition des candidats : lecteur de CD, ordinateur Macintosh (Logic pro), vidéo-projecteur (entrée VGA), piano, tableau. Il sera possible aux candidats de connecter leur propre ordinateur portable à un dispositif de diffusion sonore (via sortie minijack stéréo) et au vidéo-projecteur.

Entretien avec le jury : environ 20 minutes

Concours : JEUDI 25 JUIN 2026

Renseignements complémentaires : recrutement.enseignant@cnsmd-lyon.fr